

CONDITIONS D'ACCREDITATION PRESSE

Le Comité d'Organisation du 2^e Rallye des Vallons ardéchois et 2^e Rallye VHC propose deux formules

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle ou, à minima d'une carte de correspondant de presse
NB : Un laisser passer Média FFSA n'est pas une carte de presse et ne saurait s'y substituer
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, K-Bis et assurance RC professionnelle*).
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.
- Renvoyer le présent formulaire et la convention média dûment renseignés et tamponnés par le responsable de la rédaction du média

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média numérotée** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse
Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté Caution de 50€ par chasuble

PACK MEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge** donnant accès aux zones de vérifications techniques sous réserve de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

➤ **Sur les spéciales cette personne sera positionnée exclusivement en zone spectateurs.**

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 22/09/2021**

Au-delà de cette date, ou si celle-ci est incomplète, elle sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation **devra fournir les justificatifs demandés** et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 2^e Rallye des Vallons ardéchois et 2^e Rallye VHC et se conformer en outre aux règles **sanitaires en vigueur**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur).

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse

Paul Durand - 06 62 14 90 15 - president@asahautvivarais.fr



FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation »
Toute demande incomplète, illisible ou non accompagnée des pièces demandées sera refusée.

MÉDIA
Rédacteur en chef / Directeur
Adresse
Code postal Ville
Tel E-mail

ACCREDITATION / Personne présente sur le rallye

(remplir une demande par personne, maximum 2 personnes par média)

N° Carte de Presse ou de correspondant de presse N° Licence presse FFSA

NOM Prénom

Fonction Journaliste Correspondant Photographe Autre (précisez)

Adresse

Code postal Ville

Tel portable E-mail

DEMANDE DE CHASUBLE MÉDIA OUI NON Caution 50€

Je joins la photocopie de ma carte de presse, de correspondant ou de photographe de presse

Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur

Je joins la convention média complétée et signée

Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve et à me conformer sans réserve ni délai aux consignes des commissaires et autres officiels.

Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Date :

Cachet du média :

Signature du rédacteur en chef :

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées, accompagnées impérativement des pièces demandées **au plus tard le jeudi 23 septembre 2021** à : president@asahautvivarais.fr

Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération ! Les accréditations seront délivrées à l'issue d'un briefing presse où votre présence est obligatoire sauf dérogation expresse du responsable presse. Vous devrez être en possession d'un pass sanitaire valide qui sera vérifié à votre arrivée sur le site suite à quoi un bracelet vous sera délivré..